Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet Michel Tille fait valoir ses droits à la retraite

M. Michel Tille, préfet du district d'Aigle, a fait valoir ses droits à la retraite. Né le

8 juillet 1943, il quittera ses fonctions le 31 juillet 2008. M. Tille aura exercé le métier de préfet pendant plus de sept ans.

M. Tille a été nommé par le Conseil d'Etat à la tête du district d'Aigle le 8 novembre 2000 et a pris ses fonctions le 1er janvier 2001.

Né le 8 juillet 1943, originaire de La Comballaz, marié et père de trois enfants, M. Tille commence sa vie professionnelle dans le domaine agro-forestier pendant quelques années, puis la réoriente vers le domaine du sport. En 1965, il obtient une patente de maître de ski, et en 1966, une patente de directeur d'école de ski, profession qu'il exerce jusqu'en 1985. De 1970 à 2000, il dirige aussi un magasin de sport et de location d'équipement aux Mosses et y forme quelques apprentis.

Sur le plan de ses activités politiques, il a été Conseiller communal à Ormont-Dessous en 1970, puis Président du Conseil communal en 1972. De 1973 à 1986, il est Conseiller municipal et devient Syndic en 1987, fonction qu'il exercera jusqu'à sa nomination par le Conseil d'Etat en qualité de préfet. De 1990 à 2000, il est Député au Grand Conseil. Pendant la période qui précède sa nomination de « lieutenant du Conseil d'Etat », M. Tille aura été particulièrement actif sur le plan politique et associatif, il aura aussi apporté ses compétences à de nombreux comités et associations.

Tout au long de sa carrière de préfet, M. Tille a assumé divers mandats pour le compte du Conseil d'Etat et de l'Administration.

Il a notamment été membre de la Commission consultative de chasse, du Groupe de travail Gitans, de l'Association du Château d'Aigle, de l'Association régionale de développement du district d'Aigle (A.R.D.A.), de la C.E.S.L.A. SA Eaux Lavey (Chaleur des Eaux souterraines de Lavey S.A.) et Vice-président du Plan d'affectation cantonal (P.A.C. 292).

Pendant ces années au service du Conseil d'Etat, M. Tille a apporté un soin particulier au développement touristique de sa région.

Le Conseil d'Etat remercie M. Tille de son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite une heureuse retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 janvier 2008